



CICR

Bogota (CICR) – En 2011, la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Colombie

a constaté une multiplication de certains

problèmes humanitaires

qui touchent la population civile tels que déplacements forcés, menaces, violences sexuelles, **infractions contre la mission médicale**

et dommages aux biens civils. Le CICR présente aujourd'hui son rapport annuel à Bogota et dans neuf autres villes du pays où il dispose de bureaux. À cette occasion, il rappelle à toutes les parties au conflit l'importance de respecter et d'appliquer rigoureusement les règles humanitaires.

« Nous sommes préoccupés par la détérioration de la situation dans certaines zones, qui est due en grande partie à l'intensification des combats et aux opérations militaires, notamment par les difficultés que les communautés isolées doivent surmonter pour avoir accès à des services essentiels, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau et des transports, explique Jordi Raich, chef de la délégation du CICR dans le pays. Nous constatons avec inquiétude que de nombreux habitants de cette "autre" Colombie sombrent toujours plus dans l'oubli. »

En 2011, le CICR a recensé plus de 760 cas de violations présumées du droit international humanitaire et d'autres règles fondamentales commises par les parties au conflit en Colombie. Plus de 150 000 personnes ont bénéficié directement des activités de protection et d'assistance de l'institution. Ces activités ont notamment consisté à apporter une aide d'urgence aux personnes déplacées, à soutenir des projets de construction de petites infrastructures, à faciliter l'accès à la santé, à prendre en charge les restes humains, à fournir une aide pour couvrir les frais funéraires, à évacuer les personnes ayant reçu des menaces, à visiter les détenus et à faciliter la libération des personnes aux mains des groupes armés. Dans de nombreux cas, ces activités ont été menées en collaboration avec la Croix-Rouge colombienne.

Une détérioration de la situation a été observée dans les départements suivants : Cauca, Nariño, Choco, Antioquia, Cordoba, Putumayo, Caqueta, Meta, Guaviare et Norte de Santander. Dans des villes comme Medellin, Tumaco et Buenaventura, les conséquences du conflit viennent s'ajouter à d'autres formes de violence organisée.

« Des hommes armés sont entrés chez moi alors que j'étais seule avec mon fils de dix ans, raconte une des victimes qui a bénéficié des services du CICR en 2011. Ils m'ont accusée de collaborer avec une faction rivale et ont voulu me faire parler. Ensuite, trois d'entre eux m'ont violée. Les autres n'ont rien fait. Ils sont restés là, à nous regarder. J'ai dû fuir le village avec mon fils. Nous avons marché durant 12 heures pour rejoindre la ville. »

Le CICR a également eu connaissance de cas où l'épandage aérien d'herbicide pour éradiquer les cultures illégales a occasionné des dégâts dans les cultures vivrières des communautés vivant dans des zones de conflit, ce qui a mis en danger leur sécurité alimentaire.

En 2012, le CICR poursuivra les activités qu'il mène dans les zones reculées du pays pour répondre efficacement aux besoins des victimes et des communautés touchées par la violence, auxquelles il a un accès privilégié grâce au statut d'institution neutre, impartiale et indépendante qu'on lui reconnaît. Il continuera également de faire face aux conséquences d'autres situations de violence en zones urbaines.